

Sujet: [INTERNET] Projet éolien de Magnac-Laval  
De : Stéphanie Willetts <willetts@gmail.com>  
Date : Wed, 7 Nov 2018 11:57:44 +0100  
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Pour l'attention du président de la commission d'enquête pour le projet éolien de Magnac-Laval

M. Bernard CROUZEVIALLE  
3 bis Les Egaux  
87290 Rancon

8/11/2018

Je suis CONTRE ce projet

Mes raisons sont les suivantes

En regardant de près toutes les informations disponibles sur Internet, j'ai découvert que ces parcs éoliens, partout dans le monde, sont considérés comme des abominations, où qu'ils se trouvent.

Ils détruisent les eaux souterraines par sédimentation constante due aux vibrations.  
Ils contiennent des tonnes de produits chimiques toxiques (dans leurs aimants), des fuites d'huile des roulements et des incendies, des accidents, des explosions et des projections de glace des lames sont courants.

Le bruit est terrible, les infrasons sont une torture. (L'insomnie est fréquente chez les personnes vivant à proximité et même à plusieurs kilomètres, car les infrasons de basse fréquence peuvent parcourir plusieurs kilomètres) et a de graves conséquences sur la santé (voir nouvelle directive de l'OMS du 10 octobre 2018).

L'effet de scintillement des lames rotatives est frustrant pour les personnes à l'intérieur de leur maison et de leur jardin et dangereux près des routes.

Les chauves-souris meurent par millions (les chauves-souris tuent naturellement les insectes nuisibles).  
Les grands oiseaux prédateurs et migrateurs sont massacrés à grande échelle.

Les combustibles fossiles sont utilisés pour l'exploitation minière, le transport maritime et le transport terrestre, dans le monde entier, à bord de navires et de camions utilisant le Diesel et de nouveau dans la construction et le démantèlement.... pensez à l'empreinte carbone!  
De plus, l'introduction d'éoliennes industrielles " industrialise " le paysage, ce qui rend légal le fait de couvrir nos terres d'éoliennes. La distance de recul de seulement 500 mètres était prévue pour des turbines beaucoup plus petites, mais le Sénat refuse constamment d'augmenter la distance de recul. Imaginez vivre à 500 mètres d'un de ces monstres !

Pour moi, connaissant tous ces faits, je ne peux pas regarder ces abominations près de mon jardin arrière et penser, comme la plupart des gens croient "ah...énergie verte" Ces gens n'ont aucune connaissance du vrai fonctionnement des machines. Tout comme ils n'ont aucune connaissance des machinations utilisées par les compagnies éoliennes et les partisans de l'énergie éolienne.

Veuillez accepter, Messieurs, mes salutations distinguées.

Mme Stéphanie WILLETTTS



Reply

Forward